

9^e CNAAG

Michèle Delaunay : améliorer la vie des âgés

Lors de l'édition 2013 du CNAAG, Michèle Delaunay, Secrétaire d'État aux Personnes âgées et à l'Autonomie, ne pouvant être présente, avait adressé un message vidéo aux animateurs. Cette année, elle est venue à leur rencontre, expliquant qu'un lien fort et durable s'était tissé avec le CNAAG, dans la volonté d'améliorer la vie des âgés.

La loi triple A

L'ex-ministre s'est félicitée que le projet de loi qu'elle avait élaboré ait été adopté... En ces temps de crise économique, où tous les ministères sont suspendus aux avis des agences de notation, Michèle Delaunay était très fière de pouvoir assurer que sa loi serait celle du triple A (Anticipation, Adaptation et Accompagnement).

Anticipation

La société doit se préparer à la transition démographique. Aujourd'hui, l'espérance de vie à la retraite est de 30 ans. Comment anticiper l'avancée en âge pour qu'elle se passe au mieux ? Le maintien du lien social est un facteur prépondérant. Michèle Delaunay a apporté son soutien à la Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés (Monalisa). De grandes associations sont engagées. Pour l'ex-ministre, les animateurs ont un rôle essentiel à jouer, ils sont au cœur de la lutte contre l'isolement.

Adaptation au vieillissement

Des mesures ont été prises pour créer des places en habitats collectifs regroupés, type foyers-logements. Il est inscrit dans la loi que l'État financera un demi-poste d'animateur pour ces structures. Les âgés pourront ainsi faire le choix de vivre dans un habitat en autonomie, tout en bénéficiant d'offres de services et d'animations. C'est une opportunité pour les animateurs d'élargir leur champ d'action et d'apporter un véritable bien-être aux âgés.

Accompagnement

Michèle Delaunay a été vue par le gouvernement comme une « croqueuse de millions ». Elle a souhaité une valorisation de l'Allocation personnalisée d'autonomie. Les personnes âgées à domicile pourront obtenir jusqu'à 1 h d'aide supplémentaire par jour. Le statut d'aidant est reconnu pour la première fois par un texte de loi, avec notamment la création d'un droit au répit.

Innover

Pour M^{me} Delaunay, il n'y a pas de précédent historique concernant le vieillissement. Il est donc urgent d'être créatif. Le ministère devrait être celui de l'innovation.

Catalyseurs d'une reprise du lien social

L'ex-ministre est convaincue que les personnes âgées peuvent amener un changement sociétal. Rien de plus déchirant que d'entendre : « Je ne sers plus à rien, personne n'a plus besoin de moi ». Chacun doit être attentif aux personnes seules (ce sera peut-être nous demain) pour leur donner une place. Il faut aussi savoir valoriser les moments de plaisir partagés, démontrer le bonheur que nous avons à être ensemble... C'est une invitation à changer de regard...

Des droits spécifiques

La ministre a tenu à ce qu'un volet « droits et libertés » soit inscrit dans la loi. Les personnes âgées ont les mêmes droits que tout être humain. Mais du fait de leurs conditions de vie différentes, en particulier dans les établissements, ils doivent être déclinés. Ainsi, en maison de retraite, la liberté d'aller et venir, droit fondamental, demande des aménagements. Ce qui doit primer, ce sont les droits des personnes. S'ils sont limités, ce ne doit être que pour des raisons médicales. Beaucoup de personnes âgées sont dans la culpabilité, elles ont le sentiment d'être un poids, il est donc nécessaire de leur rappeler qu'elles sont à égalité de droits avec tous.

Reconnaissance de la profession

Yves Cougoule, représentant du Syndicat de l'Éducation Populaire, a fait remarquer à Michèle Delaunay que l'animation souffre de son image. Elle est associée au bénévolat, au BAFA. Or, c'est un métier réel qui fait appel à des compétences professionnelles. Lorsque la ministre a évoqué l'idée de valoriser la profession en changeant son appellation en animateur thérapeutique, cela a provoqué un tollé dans la salle. David Séguéla a rappelé que la personne âgée est un être bio-psycho-social et que l'entrée des animateurs est celle du social. Michèle Delaunay s'est empressée de corriger son erreur, reconnaissant que l'approche était différente : « Les personnes âgées participent aux animations pour se divertir, se cultiver... pas pour se soigner ». Pour la reconnaissance professionnelle de l'animation, Michèle Delaunay pense qu'une première étape a été franchie en inscrivant dans la loi la nécessité d'offrir des prestations d'animation dans les hébergements type foyers-logements. La refonte des maisons de retraite doit intervenir dans un 2nd temps législatif. Il faudrait y mentionner la nécessité d'embaucher des animateurs professionnels dans les EHPAD. Sur le principe, cela apparaît légitime à Michèle Delaunay.



Plateforme CULTUREàVIE : de l'ambition culturelle pour les aînés

Il y a 2 ans, dans le Livre blanc, parmi les propositions pragmatiques pour réussir le projet de vie personnalisé de chaque aîné, figurait l'idée de création d'une plateforme internet collaborative. « Il est urgent que l'animateur puisse disposer de milliers de contenus d'animation. Il doit aussi pouvoir partager ses expériences et ses contenus avec l'ensemble de sa profession ». Depuis quelques jours, CULTUREàVIE est en ligne !

Pour la petite histoire...

Marc Boudot, il y a quelques années, assistait à une animation sur Edith Piaf, au Creusot. Pour 3/4 d'heure d'échanges, l'animatrice avait passé plus de 2 h de préparation afin de rassembler des photos, des éléments bibliographiques, des chansons... Puis tout ce travail a été rangé, sans qu'on sache s'il ressortirait un jour. Ceci a posé question à Marc Boudot... Comment partager les contenus d'animation ? Comment offrir la possibilité de proposer des contenus ambitieux ? Comment moderniser la profession avec un outil efficace ? Un autre élément a ajouté de l'eau à ce moulin, ce sont les discussions entendues lors du CNAAG, sur l'isolement des professionnels.

... et c'est ainsi qu'est né CULTUREàVIE

Le site comprend divers onglets. L'un d'eux concerne les ressources d'animation. On y trouve 2 types de contenus :
- des supports d'animations : des visites virtuelles de musées, des expositions photos, des fiches sur les desserts d'enfance... L'objectif est que la culture vienne aux âgés qui ne peuvent plus se déplacer et de faire gagner du temps de préparation aux animateurs.

- des partages d'expériences : ce peut être un projet pour un temps d'animation de 3/4 d'heure, comme un projet plus conséquent sur un an... de la phase de construction jusqu'au bilan.

Les animateurs peuvent eux-mêmes proposer des contenus. Cela peut se faire sous forme d'entretien téléphonique avec la journaliste de CULTUREàVIE qui mettra en forme la présentation de l'animation. Un animateur expérimenté la relira, avec un regard bienveillant et constructif, pour garantir la transférabilité du projet, dans le respect des valeurs de l'animation sociale.

Le site propose aussi d'autres ressources : des éclairages législatifs, des outils pour créer un journal interne... Actuellement, une centaine de contenus sont en ligne... Le souhait est de parvenir, grâce aux contributions de tous, à 10 000, dans l'objectif d'apporter une solution adaptée à la particularité de chaque projet de vie personnalisé.

Quel modèle économique ?

Le souhait est que la plateforme CULTUREàVIE soit accessible gratuitement aux 8 000 animateurs. Pour cela, il est proposé aux Conseils généraux de s'abonner. L'adhésion permet à tous les professionnels du département d'accéder aux contenus de la plateforme. Aussi, le GAG invite les animateurs à s'unir pour interpeller les élus sur l'intérêt que représente pour eux cet outil. David Séguéla remarque qu'il faut arrêter de stigmatiser les manques et faire l'effort du changement. L'objectif est que, dans quelques années, les résidents puissent dire : « Je suis bien soigné, bien hébergé, je mange bien et quand je m'ennuie... c'est que je l'ai décidé ».

<http://www.culture-a-vie.com/>

ACTEURàVIE : un outil pour recueillir les récits de vie

Le logiciel ACTEURàVIE ambitionne, à terme, de faire évoluer les cultures de travail et d'apporter un changement de regard...

Aujourd'hui, si une personne âgée perd en autonomie, elle peut être amenée à changer plusieurs fois d'établissement. A chaque entrée en structure, elle devra refaire le récit de sa vie, ce qui peut s'avérer rébarbatif. Il y a bien des logiciels qui enregistrent des informations sur la personne, mais le plus souvent ils relèvent du soin. C'est sur ce marché qu'il y avait des moyens financiers que les concepteurs ont saisis. Mais la personne n'a pas la maîtrise des informations transmises, et elle n'y a généralement même pas accès. L'approche de son accompagnement est morcelée.

La philosophie d'ACTEURàVIE est de placer la personne au cœur de la démarche. Elle peut elle-même créer et alimenter son dossier personnel, seule ou avec ses proches, aidée ou non d'un professionnel... Elle valide le résumé de son récit de vie qui sera accessible à l'ensemble des aidants qui pourront ainsi l'accompagner dans l'interdisciplinarité. Un continuum entre le domicile et les institutions peut alors être assuré...

La démarche d'ACTEURàVIE doit commencer, au minimum, lors des premiers symptômes d'une potentielle dépendance ou perte d'autonomie. Mais chacun, presque à tout âge de la vie, pourrait s'en emparer... Nous pouvons tous être concernés par le désir de laisser une trace. Cela dépasse le seul cadre de la vieillesse. La vie, ce n'est pas être « autonome », « handicapé », « dépendant » ou « fragilisé ». Ce sont des « états ». La vie c'est ce qu'on fait pour s'adapter à ces états et rester maître de sa destinée jusqu'au bout.

Le lancement d'ACTEURàVIE devrait se faire en 2015 avec, comme pour CULTUREàVIE, le souhait d'offrir un accès gratuit ou à très faible coût.



Nouvelle édition des Anim'Awards

Après le succès rencontré par les Anim'Awards l'an passé, le Groupement des Animateurs en Gériatologie a reconduit la remise de ce prix. Il récompense des projets d'animation. Le thème, cette année, était tourné autour de la personnalisation de l'animation. C'est Angélique Changeon, de la Résidence du Docteur Géhère Lamotte, à Saint Denis d'Anjou, en Mayenne, qui a remporté le premier prix pour son projet de comice agricole. Les congressistes, debout, l'ont longuement applaudie !

Envie de terroirs... et maintenant qu'est-ce qu'on va faire des sous du premier prix ?

A Saint Denis d'Anjou, village où habitent les résidents, la culture est agricole. C'est même un art de vivre : on porte le tablier tous les jours, sauf le dimanche. On garde toujours en poche un petit couteau, on ne sait jamais... Et puis on vit au grand air, toute la journée dehors. Alors rester enfermé dans la résidence, « *c'est pas la vie qu'on rêve* ». Angélique et le personnel se sont interrogés... Il y avait juste devant la résidence un terrain en friche. Pourquoi ne pas en faire un potager ? Des gens sont venus donner un coup de main, mais ils n'avaient pas les techniques utilisées dans le temps... Alors, ça a fait venir les résidents qui avaient leur mot à dire sur leurs méthodes à eux... Tout le monde a mis du cœur à l'ouvrage. Et ensuite, la directrice qui avait 2 poules, les a données... Hop, aussitôt, une réunion « poule » a été organisée. Comment on va s'en occuper ? Que faire des œufs ? Il a été décidé que dès qu'il y en aurait 6 de pondus, on tirerait au sort un membre du personnel pour les lui offrir. Et voilà comment les résidents se retrouvent en position de donner et le personnel de recevoir.



Un jour, un monsieur a dit : « *On a des poules, un potager... dommage que le comice agricole n'existe plus* ». Qu'à cela ne tienne ! Angélique a organisé une réunion « comice agricole » ouverte à tous. Elle a demandé ce que c'était et ce que les gens aimeraient revivre si on en organisait un. « *Ben, on présente des animaux qui viennent du pays* ». « *Y a une remise de médailles aussi !* » « *Et puis, les élus ils pourraient boire un p'tit coup, on est le dernier village de la Mayenne à faire du vin !* » « *Faudrait des vieux outils aussi* ». Angélique a posé une question d'ordre pratique : « *Oui, mais on va le faire où, ce comice ?* ». La réponse ? « *Ben, y'a le parking du personnel, il suffirait qu'ils poussent leurs voitures* ».

Et le grand jour est arrivé ! Plus de 200 personnes du village étaient présentes. Chaque résident avait pensé à ce qu'il pourrait apporter à l'événement. Une dame a rappelé le jeu de la poupée en porcelaine dont il faut trouver le prénom. Un monsieur a ressorti un album photos pour montrer un cochon à pédales pour enfants qui avait animé une fête de 1989. Et bien, non seulement le cochon était présent pour le comice, mais depuis, le monsieur doit gérer les commandes. Le cochon à pédales fait le tour des fêtes de familles du personnel. Une résidente a reçu le prix du balcon fleuri... depuis, elle organise des visites ! L'événement a été exceptionnel. Il a réjoui les résidents, le personnel venu en famille et les habitants qui ont eu plaisir à revivre le rassemblement des générations.

Mardi, au CNAAG, Angélique a dit aux congressistes : « *Soyez surpris dans vos métiers, quand on donne le pouvoir aux résidents, ils nous surprennent* ». Le premier prix reçu (accompagné d'un chèque de 1 500 €) lui fait dire qu'elle a su convaincre que les personnes âgées sont pleines de ressources, pour peu qu'on les entende... Pour elle, c'est l'essentiel ! Reste maintenant, après la réunion « poule » et celle « comice agricole », à organiser une rencontre : « *Qu'est-ce qu'on va faire de nos sous ?* »

Envie sur toile : se raconter pour laisser une trace, transmettre l'histoire d'un village...

Seiches sur le Loir (49) est un petit village dont le paysage a été façonné par les « tanneries angevines ». L'entreprise embauchait une grande partie de la population. Elle était gérée par un patriarche qui régentait jusqu'aux loisirs : construction d'un terrain de foot, de bains-douches... Bien entendu, les résidents de la maison de retraite Helianthème sont marqués par cette histoire. Quand quelques-uns d'entre eux ont souhaité aller voir une exposition sur les tanneries, des souvenirs ont resurgi et ont alimenté les conversations pendant plus d'une semaine. Cela a éveillé la curiosité de l'animateur, Fabio Lefeuvre, qui a décidé de rencontrer chacun, pour comprendre ce qui avait suscité un tel enthousiasme. Il a entendu : « *Ah, si mes petits-enfants savaient ce que j'ai vécu !* » et a ressenti la nécessité de valoriser ce patrimoine, ces savoir-faire, ce vécu. Fabio s'est entouré de partenaires pour réaliser un DVD, recueil de témoignages. Chacun avait une raison personnelle différente pour s'y associer : « *transmettre la mémoire du village* », « *laisser une trace pour les enfants et les petits-enfants* »... et la somme de ces projets individuels a permis de réaliser ce beau projet collectif. Le DVD a été projeté 3 fois dans la salle des fêtes. M. L., 90 ans, qui ne participait jamais aux animations par désir d'être seul, a souhaité expliquer son métier, son engagement syndical... Il a été applaudi et félicité par les 200 personnes présentes dans la salle. Quelle fierté ! Et pour ses filles également. Le DVD a été vendu (10 €, et il en reste) à 300 exemplaires. Il démontre qu'il est encore possible d'être acteur en maison de retraite... Le projet « Envie sur toile » a reçu le 2^e prix des Anim'Awards.

Illustrateur : Domas

